

L'EXPANSION DE LA CULTURE ATTELÉE DANS LA RÉGION DES SAVANES AU TOGO : FACTEUR DE PROGRÈS SOCIAL SANS PROGRÈS ÉCONOMIQUE MARQUÉ.

G. FAURE* ; K. DJAGNI **

SEMINAIRE D'ÉCONOMIE RURALE CIRAD/MESRU
du 12 au 16 septembre 1988

RESUME

La région des Savanes à l'extrême nord du Togo, fortement peuplée, connaît un développement significatif de la culture attelée. La traction animale est adoptée en priorité par les exploitations disposant d'un nombre d'actifs au dessus de la moyenne régionale et possédant un capital important sous forme de têtes de bétail. Dans un contexte de forte pression sur le foncier, ces exploitations équipées n'arrivent pas à accroître leur superficie cultivée par actif. De plus la traction animale est presque exclusivement utilisée pour préparer les parcelles avant les semis. Le matériel de culture attelée est donc sous employé, ne modifiant ainsi que peu les stratégies de gestion de la force de travail. Son utilisation ne semble pas entraîner une augmentation des rendements.

Il apparaît donc que la culture attelée est plutôt perçue par les communautés paysannes comme un moyen d'améliorer la qualité de la vie, en réduisant la pénibilité du travail et en accélérant son exécution. De ce fait l'expansion de la culture attelée échappe au schéma classique que cherche à promouvoir le développement, fondé sur la rentabilité économique de la traction animale. Pourtant des solutions existent permettant d'améliorer cette situation et portant sur l'adaptation du matériel et l'incitation au transport.

MOTS-CLES

Culture attelée - Adoption de l'Innovation - Travail - Enquête - Stratégie paysanne - Savane Togo.

INTRODUCTION

En 1982 la dissolution, pour cause de non rentabilité, de la SOTEXMA (Société Togolaise d'Exploitation du Matériel Agricole : 300 tracteurs et plus de 1000 accessoires) met fin à la seule expérience de grande envergure menée par l'état togolais, visant à développer la motorisation, fer de lance de la «révolution verte», pour intensifier la production agricole. Depuis, les autorités donnent la priorité à la traction animale qui doit jouer un rôle capital dans le développement de l'agriculture. Cette volonté s'est traduite par la création en 1982 d'un organisme, le PROPTA (Projet pour le Développement de la Traction Animale), qui doit promouvoir et coordonner l'ensemble des actions touchant à la culture attelée sur la totalité du territoire. De plus, la plupart des projets de développement rural récemment créés comportent leur propre volet traction animale.

Malgré des moyens financiers parfois importants, débloqués sur l'ensemble du pays, la culture attelée n'a vraiment progressé que dans la région des Savanes située au nord du Togo (83 % des attelages existant en 1986 au Togo pour 12 % de la superficie disponible à l'activité agricole). Mais

* Responsable de la section d'agroéconomie de l'IRCT au Togo.

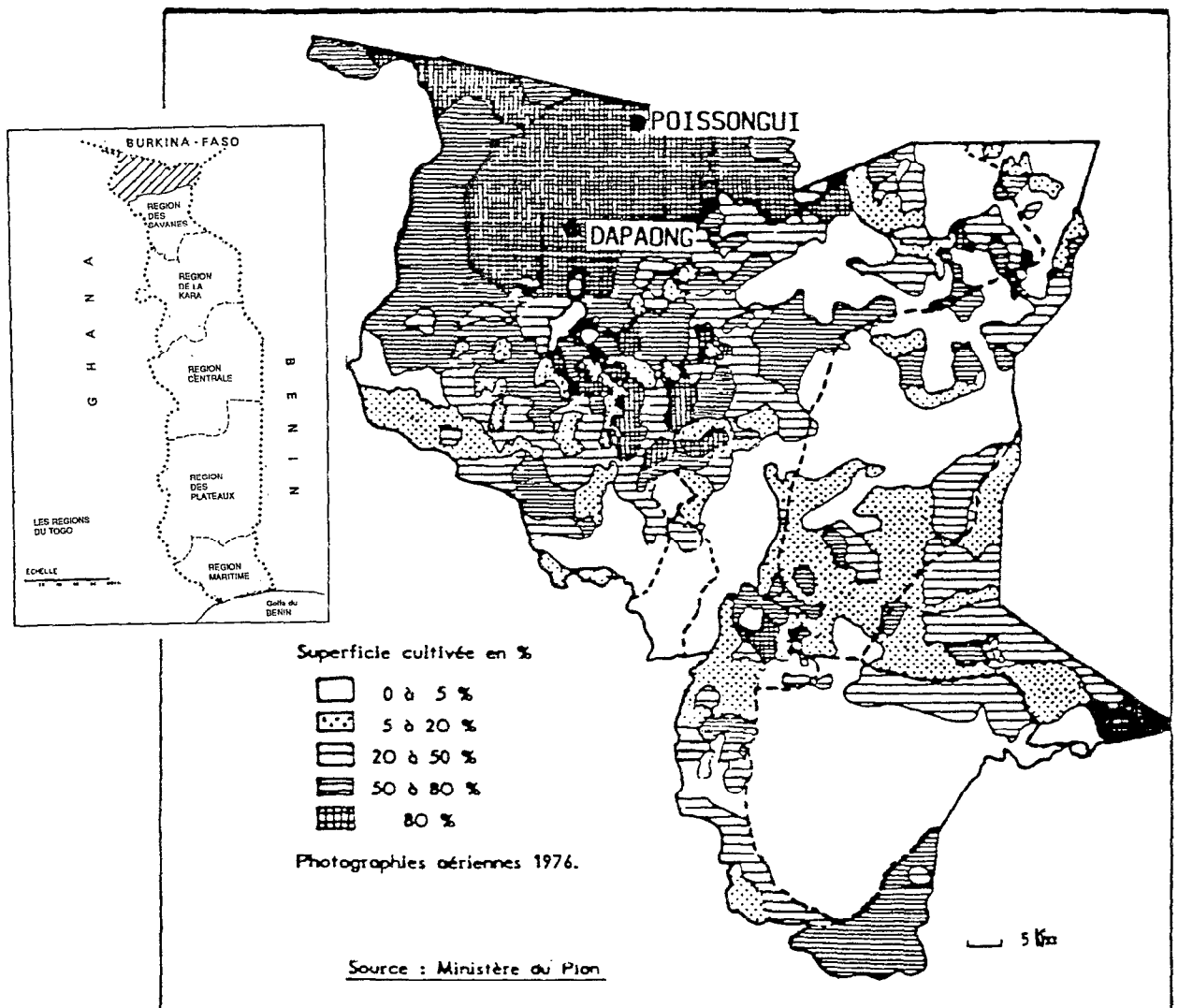
** Agroéconomiste à l'IRCT au Togo.

même dans cette situation nombre d'observateurs pensent que les résultats obtenus n'atteignent pas les espérances affichées et qu'en particulier le développement de la traction animale est loin de suivre les voies tracées par ses promoteurs. Ainsi les sociétés paysannes se sont appropriées ce nouveau moyen de production en développant des stratégies qui leur sont propres.

La connaissance de cette réalité paysanne est indispensable aux décideurs, s'ils souhaitent améliorer la situation des exploitations utilisant la traction animale, en s'appuyant sur la dynamique déjà existante. Ainsi l'I.R.C.T. a mis en place depuis 1984 un programme d'agro-économie dans la zone productrice de coton du Togo. Un premier travail préalable a consisté à découper cette aire en petites régions homogènes. Dans les 5 régions les plus caractéristiques, un village représentatif a été choisi. C'est dans ces 5 villages, niveau privilégié de l'étude du milieu rural, qu'un système d'enquête a été mis en place afin de comprendre comment l'espace a été aménagé par la communauté villageoise, comment il est géré et quelles sont les règles sociales qui régissent cette communauté.

Cependant la production agricole s'élabore au niveau des exploitations. Ainsi pour comprendre le fonctionnement de ces dernières, différents suivis ont été réalisés : suivi de parcelles et des recettes et des dépenses de 20 exploitations par village, suivi de l'utilisation de la force de travail auprès de 3 exploitations par village. Le choix des exploitations étudiées a été effectué grâce à une typologie élaborée par village, à partir de critères simples (nombre d'actifs, culture attelée,...). Un des villages suivis, Poissongui, est localisé dans la préfecture de Tône (fig 1), la plus septentrionale de la région des Savanes.

Fig. 1 — Occupation du sol dans la région des savanes



A LA DECOUVERTE DU MILIEU MOBA.

Une agriculture fixée et une monétarisation des échanges.

Cette préfecture couvre environ 4500 km², est située dans la zone soudanienne à 1.000 mm de pluie par an. Elle est marquée par une évolution rapide de la démographie aboutissant à une forte pression sur le foncier (fig 1).

	1957	1970	1981	Taux accroissement annuel 70/81
Population urbaine	4860	10.134	17.476	+ 5,1%
Population rurale	136.640	170.495	233.997	+ 2,9%
Densité pop.rurale (hab/km ² disponible)	34	43	58	

Dans la partie Nord-Ouest de la préfecture, peuplée de Moba, la population rurale peut atteindre localement 100 à 200 hab/km². La pratique de la jachère, autrefois fondement essentiel de la restauration de la fertilité des terres, a presque entièrement disparu. La culture continue, principalement de céréales, est donc devenue la règle générale. (fig 2)

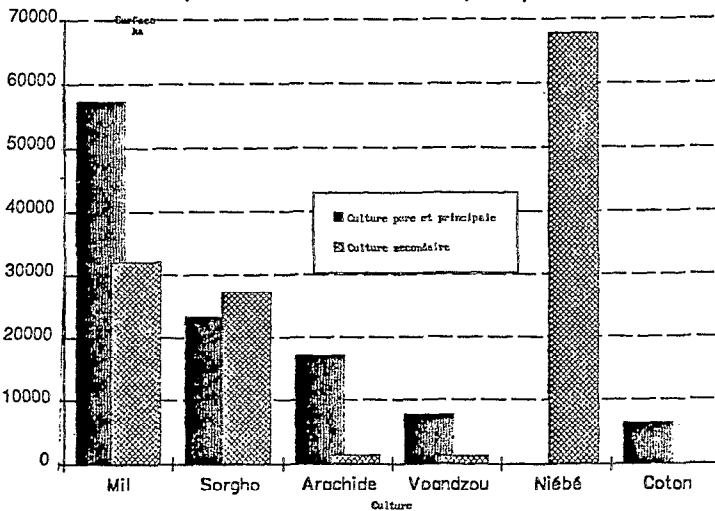
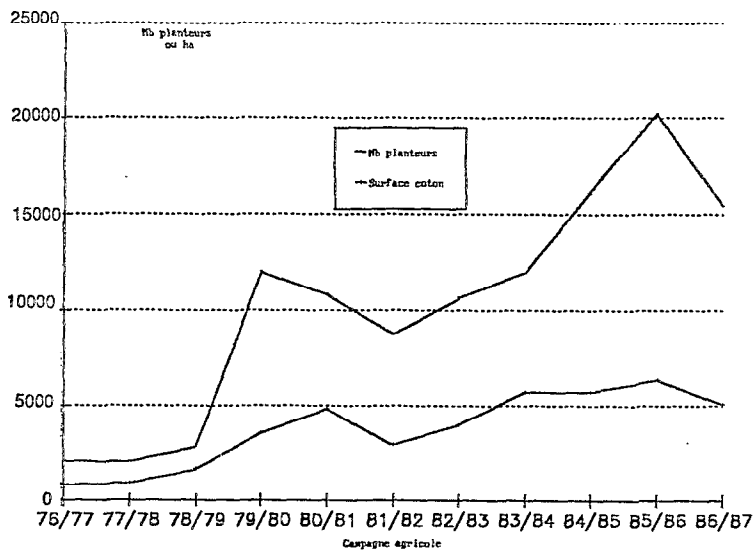


Figure 2 — Superficie cultivée dans la Préfecture de Tône.

Source : Recensement général de l'agriculture 1981.

Le coton, culture de rente par excellence, ne représente qu'entre 4 et 6 % de la superficie totale cultivée. Mais son expansion, (fig. 3) montre clairement l'attrait des paysans pour cette spéculation et traduit l'ouverture irréversible du monde rural sur une économie de marché. L'arachide, production à la fois autoconsommée et vendue, contribue également largement à la formation d'un revenu monétaire paysan.

Fig. 3 — Evolution de la culture du coton dans la préfecture de Tône.



Source : Société Togolaise du Coton.

Outre cette monétarisation croissante des échanges au niveau des exploitations, l'introduction de techniques nouvelles est un fait également marquant de l'agriculture de cette préfecture. Le développement de la consommation en engrais minéraux ne touche actuellement de façon significative que le coton et dans une moindre mesure l'arachide. En 1985 ont été fumés environ 6000 ha de coton, soit quasiment 100 % des surfaces en coton, et environ 10.000 ha de vivriers dont 6.000 ha de sorgho, soit entre 7 et 10 % des surfaces cultivées en vivriers.

La culture attelée, une forte demande paysanne.

Mais plus que l'amorce dans la consommation des engrais, le démarrage de la culture attelée est la modification la plus importante générée par l'extérieur.

L'histoire de la traction animale au Togo remonte à l'époque de la colonisation allemande. En effet, en 1900, pour promouvoir la culture du coton à grande échelle, le Comité Economique Colonial de Berlin, avec l'agrément du gouvernement allemand, décida d'entreprendre une action de diffusion de la culture attelée, technique à l'époque totalement inconnue des populations. Toutefois cette opération n'a pas connu de suite positive. Le Service de l'Agriculture de l'administration coloniale française a essayé, à plusieurs occasions après la deuxième guerre mondiale, de relancer cette expérience, sans grands moyens ni francs succès.

Ce n'est qu'à partir de 1964 qu'un projet de développement, encadré par le B.D.P.A. (Bureau de Développement pour la Production Agricole), réussit à diffuser la traction animale dans la région des Savanes. Cependant du matériel de culture attelée, fourni aux paysans d'une région frontalière au Ghana par une opération de développement puis importé dans la préfecture de Tône depuis déjà quelques années, avait montré l'intérêt des exploitants pour une telle technique.

Cette action fut relayée dès 1967 par un organisme national, la SORAD (SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT) qui, jusqu'aux environs des années 1975, su assurer une importante expansion de la culture attelée en s'appuyant sur une forte demande de la part des paysans. Entre cette dernière époque, qui marque une profonde désorganisation des services de vulgarisation agricole, et le début des années 1980 le nombre d'attelages de boeufs de trait semble régresser d'après les rares chiffres existant sur cette période.

La création de deux projets ayant chacun un volet traction animale important dans la région des Savanes (1979 intervention de la SOCIÉTÉ TOGOLAISE DU COTON et 1980 établissement du projet FED-SAVANES) permet de relancer, sur le terrain, une dynamique de diffusion rapide de cette technologie. Une proportion significative d'exploitations possède actuellement un attelage (fig.4).

Fig. 4 — Evolution de la culture attelée dans la région des Savanes.

Année	1965	1970	1975	1980	1986
Nombre de paires de boeufs de trait	44 (1)	851 (1)	1.649 (2)	1.000 (3)	4.920 (4)
Nombre approxim. d'exploitations	21.600 (5)	23.800 (5)	27.500 (5)	31.700 (6)	37.600 (5)
Nb de paires / exploitation %	0,2 %	3,6 %	6,0 %	3,2 %	13,1 %

Source : (1) TOURNE, 1975. (2) TOURNE BDPA, 1975. (3) Estimation personnelle à partir de rapports SOTOCO et FED-SAVANES. (4) Rapport SOTED, 1986. (5) Estimation personnelle à partir de données démographiques. (6) Recensement général de l'agriculture 1981.

Des enjeux vitaux pour une agriculture en difficulté.

La préfecture de Tône se trouve donc à un moment crucial de son histoire. La disparition des réserves foncières et des jachères oblige à imaginer une transformation radicale de l'agriculture, mettant en oeuvre des systèmes de production plus intensifs valorisant mieux la productivité de la terre. D'autre part les innovations techniques proposées par les structures de développement contribuent fortement à influencer sur les possibilités de choix des paysans en matière de production agricole.

Le village de Poissongui, suivi depuis 1985 par la section d'agro-économie de l'I.R.C.T., est caractéristique d'une telle situation. Les problèmes de fertilité sont préoccupants, la culture du coton connaît un développement important et la culture attelée suscite un vif intérêt auprès des paysans.

I — L'OCCUPATION DE L'ESPACE DEVIENT LA PREMIERE CONTRAINTE DES HABITANTS DE POISSONGUI.

zone vide

mais rapidement saturée

pourtant l'émigration définitive est rare

mais les jeunes partent temporairement.

un finage

C'est vers 1914 que Poissongui fût créé dans une zone vide d'homme, couverte d'une savane arborée, par un paysan issu d'un clan Moba, les Niam. Ce clan est devenu le clan propriétaire de la terre devant les ancêtres et auprès des autres clans, au nombre de 7, qui progressivement ont rejoint les précurseurs. Peu de temps après l'installation des premiers arrivants quelques exploitations Gourma, puis Peul, se sont installées à proximité des concessions Moba.

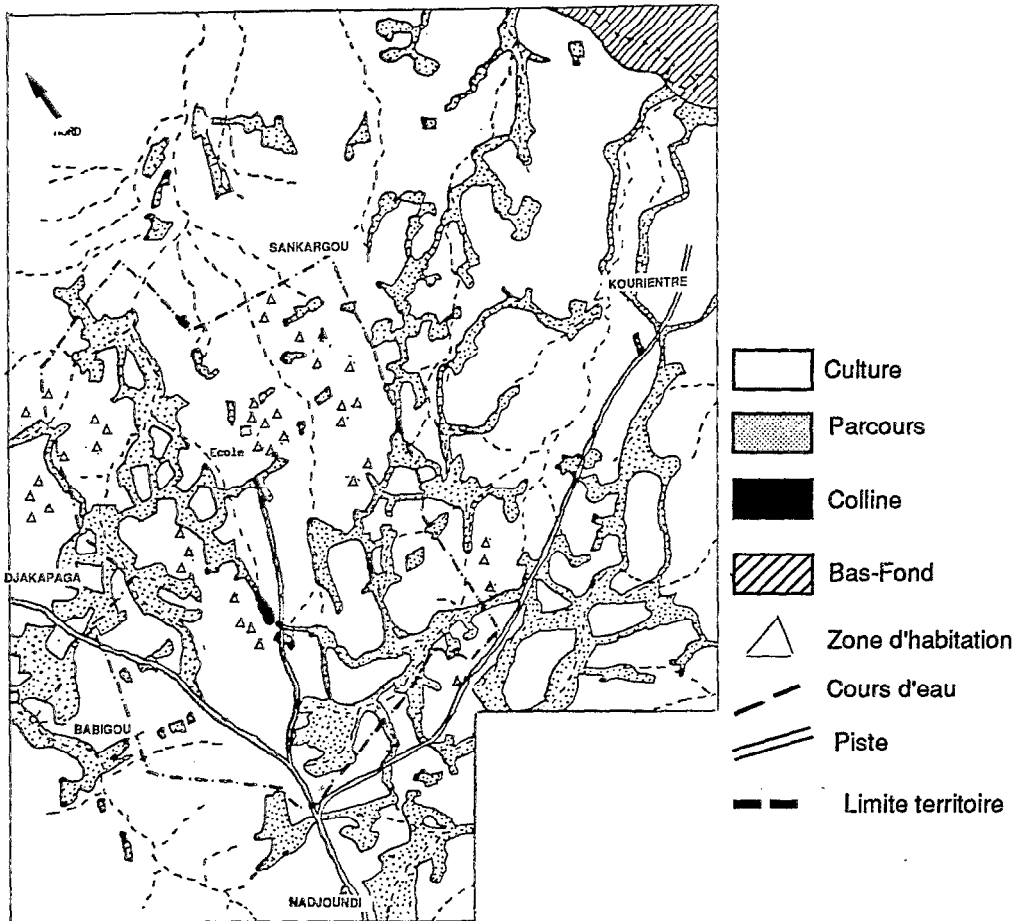
Assez rapidement la terre distribuée entre les clans, puis partagée entre les exploitations est devenue un moyen de production rare conduisant à une quasi disparition de la jachère. Ainsi, d'après les enquêtes menées en 1985, 75 % des surfaces sont cultivées de façon continue depuis plus de 15 ans. Avec une population s'élevant actuellement à 749 habitants et un finage couvrant 7,9 km², la densité de population de Poissongui atteint 95 hab/km², valeur élevée par rapport à la moyenne nationale togolaise en milieu rural se situant autour de 40 hab/km² mais valeur couramment observée dans tout le nord-ouest de la préfecture de Tône.

Cependant cette situation difficile n'entraîne que peu d'émigration définitive vers des zones plus favorables à l'agriculture. A Poissongui, pour la dernière décennie, sur une population de 749 habitants, seulement 12 hommes de plus de 15 ans ont quitté le village essentiellement pour occuper des postes en milieu urbain. Seuls quelques chefs d'exploitation (3 ou 4) sont partis pour une saison des pluies afin de cultiver des terres au Burkina, proche de quelques kilomètres, sur des lieux où la pression foncière est moins contraignante. Ces déplacements temporaires préfigurent des départs définitifs à moyen terme.

Par contre les jeunes, cherchant à se procurer des revenus monétaires, partent de quelques mois en saison sèche dans les exploitations du Sud du Togo, à quelques années dans les plantations de Côte d'Ivoire : 10 % des jeunes hommes de 16 à 30 ans sont ainsi partis en 1985/1986 afin d'accumuler un capital avant de regagner leur village.

Ainsi depuis les années 1950, époque des dernières installations d'exploitations venues de l'extérieur, le finage du village a des limites précises. Le schéma de ce finage (cf schéma No 1) fait apparaître deux zones distinctes, toutes les deux parsemées d'arbres utiles (Néré, Karité, ...). (fig 5)

Fig. 5 — Territoire de Poissongui



avec une zone de pâturages

et une zone de culture

- La première zone est réservée aux pâturages des animaux et couvre moins de 10 % de la superficie totale du finage. Essentiellement localisée sur des sols peu fertiles, elle forme une bande continue de terre reliée aux parcours des autres villages et rejoignant un bas-fond servant de point d'eau en saison sèche

- La deuxième zone est entièrement occupée par les cultures et seules quelques parcelles partiellement incultes sont délaissées pour une campagne ou deux.

II — EQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

d'abord par des sociétés de développement

Les premières actions qui ont touché Poissongui, furent lancées par le projet de développement encadré par le BDPA vers les années 1965. Mais peu après le retrait de l'aide liée au projet, l'essor de cette nouvelle technique, au niveau du village, a été interrompu. Ce n'est que vers 1980 que des attelages ont été à nouveau disponibles, fournis par la Société Togolaise du Coton. Cette société de développement recense, dans le village, les besoins en matériel, octroie des crédits d'équipement et livre les attelages. Ainsi en 1985, 12 exploitations avaient acquis une chaîne de traction animale à des époques très diverses expliquant une grande hétérogénéité dans le matériel recensé.

En 1986 le nombre d'exploitations équipées s'élevait à 15. Mais ces chiffres n'indiquent pas clairement que la traction animale intéresse un nombre de paysans encore plus important, puisqu'en 1985, 42 exploitations étaient concernées par cette technique (fig.7).

Fig. 7 — Caractéristiques socio-économiques des 20 exploitations suivies en 1985, suivant le niveau d'équipement. * L'actif est une personne déclarant travailler au champ.

Exploitation	Travaillant en culture attelée		Ne travaillant pas en culture attelée
	avec équipement	sans équipement	
Caractéristiques moyennes			
Nb exploitations du village	12	30	27
Nb exploitations suivies	3	11	6
Age du chef d'exploitation	49	47	45
Population totale	15,0	10,3	10,3
Population active	8,7	6,5	5,7
Nombre de bovins	5,0	1,0	1,3
Nombre chèvres, moutons, porcs	16,3	5,5	8,0
Superf. cultivée(ha)	7,52	5,70	5,76
Superf. possédée	8,02	6,10	6,19
Superf. en culture attelée	5,17	1,42	-
Superf. actif (*)	0,86	0,88	1,02
Superf. coton (ha)	1,25	0,77	0,56
Superf. arachide	2,00	0,92	1,01
Superf. vivrière	4,27	4,01	4,19

seules les grosses exploitations acquièrent un attelage

Si à l'heure actuelle seules les plus grosses exploitations possèdent un attelage, les exploitations de taille plus modeste, ici en termes de population ou de surfaces cultivées et en termes de capital sous forme de têtes de bétail, louent les attelages existants.

Ainsi l'acquisition d'une chaîne de culture attelée ne paraît accessible qu'aux exploitations susceptibles d'accumuler au préalable un surplus substantiel. Une enquête d'opinion menée par la cellule de suivi et évaluation de la SOTOCO (GAGNON 1987) confirme cette affirmation en indiquant qu'un des principaux obstacles à l'extension de la culture attelée, aux yeux des paysans, dans la région des Savanes, est le manque d'argent joint à la crainte de l'endettement.

En passant par la SOTOCO, avec l'octroi d'un crédit, un paysan désirant s'équiper (une paire de boeufs, une charrue, une herse, une houe triangle et un butteur correspondant au matériel habituellement fourni depuis quelques années) doit payer 31.000 FCFA avant la réception du

pour les exploitations moyennes l'achat d'une chaîne de culture

est trop risquée

et transforme le système de production

matériel et 38.500 FCFA par an pendant 5 ans. Or une enquête évaluant les recettes et les dépenses à Poissongui en 1985 et 1986 montre que le revenu net moyen par exploitation, avant paiement des annuités et achat au comptant de matériel pour la culture attelée mais après le règlement des autres charges liées à l'activité agricole (engrais, semences,...) et artisanale, s'élève à 88.500 FCFA. Le risque financier pris par une exploitation «moyenne» en s'équipant apparaît très important. Dans ce contexte le prix de vente au paysan d'une charrette (90.000 FCFA) est également trop élevé et explique largement l'actuelle absence d'équipement en la matière.

Afin de rentabiliser leur chaîne de traction animale les exploitations concernées s'orientent de manière plus prononcée vers des cultures à caractère commercial. Ainsi dans leur assolement ces exploitations de Poissongui consacrent 17 % de leur surface pour le coton et 27 % pour l'arachide mené en pur ou en associé contre 12 % pour le coton et 17 % pour l'arachide dans les exploitations en culture manuelle.

II — CONSEQUENCES DE LA CULTURE ATTELEE SUR L'EXPLOITATION

1. Sur le foncier

La fig. 7 indique nettement que les exploitations agricoles équipées n'augmentent pas leur surface cultivée par actif par rapport aux autres et donc ne peuvent que difficilement améliorer leurs résultats économiques. La cellule de suivi et évaluation de la SOTOCO (GAGNON 1987) obtient des résultats convergents et estime que les exploitations avec traction animale ont des superficies cultivées par actif inférieures de 0,22 ha par rapport à celle en culture manuelle.

une superficie par actif qui n'augmente pas

Cette constatation, à priori paradoxale, peut s'expliquer à partir d'une règle plus générale qui montre que quelque soit le niveau d'équipement la superficie cultivée par actif diminue avec l'accroissement du nombre d'actifs dans l'exploitation. Cette règle illustre le fait que dans les exploitations peuplées la part des jeunes actifs, constituant une force de travail moins efficiente, est souvent plus importante. Mais surtout elle indique clairement la difficulté d'étendre ses surfaces cultivées dans un contexte de forte pression foncière.

saut par emprunts, ou échanges

Actuellement, la seule possibilité pour augmenter cette surface cultivée consiste à emprunter des parcelles à d'autres exploitants. Sur 20 exploitations, 15 ont effectué de tels emprunts, pour une surface moyenne de 85 ares, pour une part auprès d'individus habitant Poissongui et pour une autre part dans un village voisin disposant d'un riche bas-fond. Certes, certains transferts de terre font plus référence à des échanges réciproques, indicateurs de liens de solidarité entre lignages alliés, qu'une réelle tension sur le foncier. Aussi il n'est pas rare de constater que quelques familles empruntent des parcelles et en prêtent par ailleurs.

ou location

Cependant nombre de prêts de terre donnent lieu maintenant à des formes de location contre une petite somme d'argent ou contre la garantie que l'emprunteur cultive sur le lopin cédé du coton. L'année suivante le prêteur récupère son terrain et bénéficie de l'arrière-effet de l'engrais épandu sur cette culture. Dans ce contexte il n'est pas étonnant de constater que les plus concernées par ces opérations d'emprunt de terre sont les exploitations dont la population est la plus élevée, et qui doivent donc faire face à une consommation en vivrier plus forte, et celles qui ont investi dans un équipement de culture attelée qui doit être rentabilisé.

2. Sur le travail

un travail du sol rapide

A l'origine, le souci des responsables de la culture attelée au nord Togo a été de trouver du matériel pouvant remplacer le travail effectué à la main par les agriculteurs sans bouleverser leurs techniques culturales. Le choix a donc porté sur du matériel polyvalent qui à partir d'un bâti pouvait recevoir diverses pièces travaillantes et essentiellement des corps billonneurs. De fait actuellement la traction animale est presque exclusivement utilisée pour confectionner des billons à l'aide du butteur fourni en même temps que le reste du matériel de la chaîne. Ce type de travail du sol est rapide mais reste superficiel et prédomine largement par rapport au labour à plat à la charrue. (fig. 8)

Fig. 8 — Temps de travaux à l'hectare en journée d'attelage en fonction du type de travail.

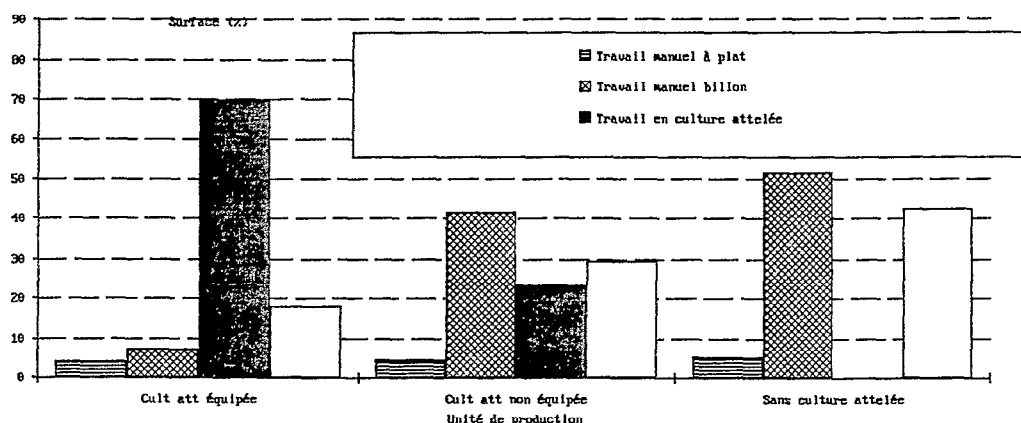
	Labour à plat	Billonnage	Buttage
Evaluation BDPA 1975	5,0	1,1	2,5
Expérimentation SAFGRAD 1988	3,0	1,1	2,7
Enquête Poissongui 1986-1987	-	3,6	-

malgré le peu d'heures de travail journalier des attelages

Le chiffre de 3,6 j/ha pour un billonnage, beaucoup plus élevé que ceux cités par les autres sources et en particulier celui issu de l'expérimentation SAFGRAD, s'explique par le fait que les propriétaires d'attelage ne font travailler leurs boeufs que quelques heures par jour (2 à 4 h/j environ). En début de saison des pluies, dans un contexte où les disponibilités fourragères sont peu abondantes, les animaux ne peuvent que difficilement fournir des efforts plus importants. Ainsi le peu d'heures travaillées par jour en culture attelée est compensé par une augmentation du nombre de jours effectués par hectare.

La rapidité d'exécution des travaux du sol est donc un objectif prioritaire pour le paysan, surtout quand on sait que dans les conditions de Poissongui un billonnage nécessite une quinzaine de jours en culture manuelle (enquête IRCT 1986-1987). Il n'en reste pas moins vrai qu'une partie des surfaces cultivées des exploitations, équipées ou non, n'est jamais préparée, que se soit manuellement ou avec les boeufs (32 % de la surface cultivée en moyenne par exploitation).(fig. 9)

Fig. 9 — Importance, en % de la superficie cultivée, du travail du sol en fonction du niveau d'équipement en culture attelée des 20 exploitations suivies en 1985.



des terres sont volontairement non travaillées

Cette absence de préparation du sol répond à une volonté d'effectuer des semis précoces, dès les premières pluies, afin de caler correctement dans un cycle pluviométrique de 150 à 160 jours la plupart des céréales à cycle long de 140 à 160 jours. Mais cette pratique représenterait aussi un moyen de diminuer la population de Striga. Cette mauvaise herbe parasite des céréales, est une véritable plaie se développant sur les terres fatiguées. Au yeux des paysans, les parcelles fortement touchées par le Striga ne doivent pas être labourées ou préparées, ce qui explique également que les cultures de mil de 6 mois et de sorgho, localisées sur les terres les moins fertiles, soient semées le plus souvent directement.

le travail est moins pénible

Mais la Fig. 9 montre cependant nettement que les surfaces travaillées en culture attelée se substituent aux surfaces billonnées manuellement et, dans une moindre mesure, aux surfaces non préparées.

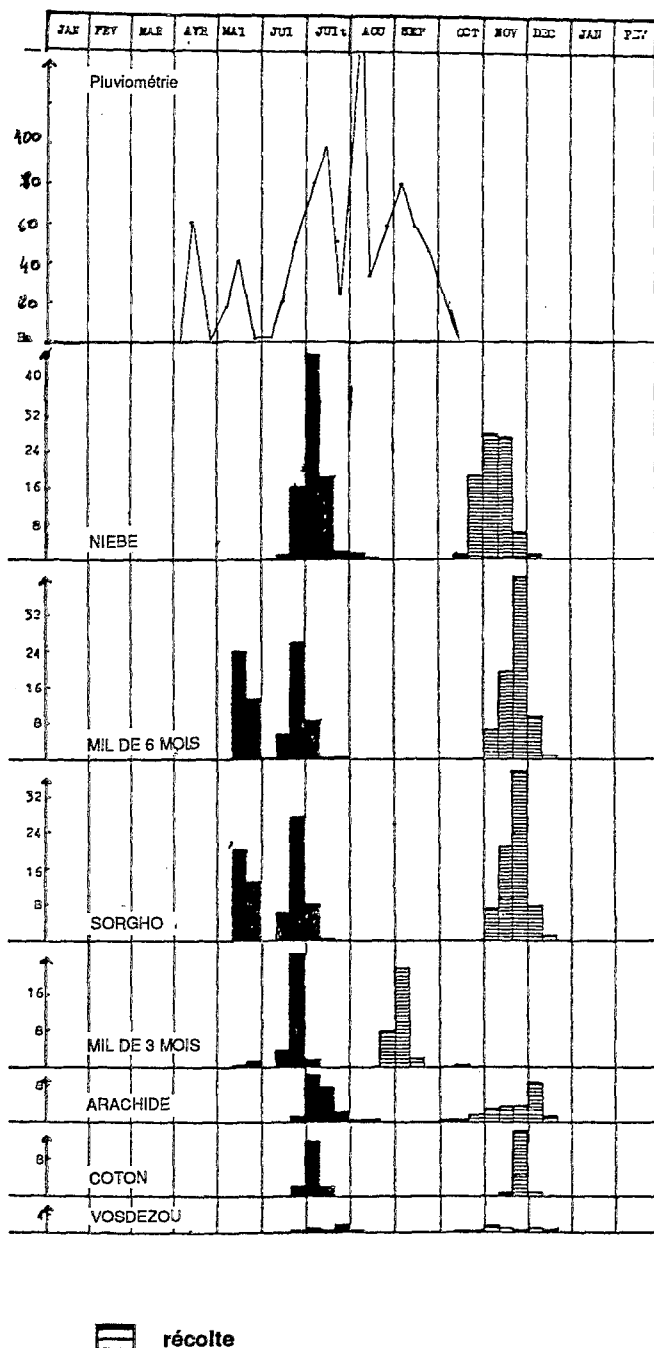
Les parcelles travaillées en culture attelée sont semées principalement en arachide (49 % des surfaces en arachide du village), en coton (51 % des surfaces en coton) et de manière moins significative en céréale (15 % des surfaces en céréale).(fig. 10)

Fig. 10 — Surface, en hectares, en fonction du type de préparation du sol et des cultures dans les 20 exploitations suivies en 1985.

Préparation du sol	Sans préparation	Manuelle A plat	Manuelle Billon	Culture attelée	Total
Céréale avec mil 3 mois	41	0	2402	683	3126
Céréale sans mil 3 mois	3771	309	281	551	4912
Arachide	-	30	1045	1043	2118
Coton	-	25	731	799	1555
Autre	-	-	149	132	281
Total	3812	364	4608	3208	11992

Or, d'après la fig. 11, l'arachide et le coton sont semés après les céréales. De même le mil de 3 mois, culture de soudure, est semé après les autres céréales: La priorité est donnée aux vivriers et dans les vivriers aux céréales à cycle long. Ainsi les semis les plus précoces (mil de 6 mois et sorgho) sont effectués sur des parcelles qui ne sont pas prioritairement travaillées en culture attelée.

Fig. 11 — Répartition des dates de semis et de récolte des principales cultures des 20 exploitations suivies en 1985



et permet de
conserver le
calendrier des semis

Il semble donc bien que la culture attelée ne soit pas comprise par les paysans uniquement comme un moyen de semer plus précocément mais plutôt comme un moyen de réduire le travail manuel et d'augmenter les surfaces billonnées, tout en autorisant des semis à des dates correctes.

3. Sur la productivité

une sous utilisation
flagrante même pour
les sarclages

Mise à part la préparation des sols, les autres opérations culturales se font principalement de façon manuelle. Seules quelques exploitations pratiquent un buttage, correspondant à un deuxième sarclage, sur quelques parcelles de vivriers et de coton. En 1986, alors que 37 ha ont été billonnés avec les boeufs, seulement 5 ha concernant 5 exploitations différentes ont été buttés avec traction animale, soit 12 % des surfaces travaillées en culture attelée.

Même si la pression des adventices semble inférieure à celle observée dans les régions plus au sud où la pluviométrie est plus abondante, les sarclages représentent un goulot d'étranglement en termes de temps de travaux (2 désherbages sur céréale, entre 1 et 2 sur coton au lieu de 3 conseillés et 1 sur arachide). En effet les semis groupés dans le temps obligent à faire face à un enherbement qui devient contraignant à peu près à la même période sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation. La maîtrise de la technique du sarclage mécanique est donc une nécessité pour le paysan, même si actuellement la priorité donnée à la confection des billons constitue une entrave au passage d'un sarcleur (houe triangle).

La maîtrise de la technique de la culture attelée n'a donc que peu évolué depuis l'origine. En effet en 1975, des résultats d'enquête du BDPA (TOURNE 1975), montraient que seulement 5 % des surfaces travaillées en culture attelée concernaient une opération de buttage et 0 % un sarclage.

aucun impact sur les
rendements

Observant que la culture attelée ne débouche pas forcément sur des semis plus précoces et qu'elle n'est que très peu utilisée pour des opérations d'entretien des cultures, il n'est pas étonnant de constater que les rendements obtenus sur des parcelles travaillées en culture attelée ou sur des parcelles cultivées manuellement ne diffèrent pas significativement. La cellule de suivi et évaluation de la SOTOCO (GAGNON 1987) montre que «toutes cultures et modes de culture confondus, les rendements sont exactement les mêmes dans les 2 échantillons (208 observations en culture attelée et 431 observations en culture manuelle)».

aucune autre
valorisation

De manière générale il apparaît donc que le taux d'utilisation du matériel de culture attelé reste très faible et que ce dernier ne sert que pendant le début de la saison des pluies. L'absence totale de charrette ne permet pas de le valoriser l'attelage en dehors des travaux aux champs et ne permet pas de garder des boeufs habitués au joug et bien dressé tout au long de l'année.

sauf pour des travaux
agricoles à l'extérieur

Déjà en 1975 (TOURNE), le nombre de jours travaillés par attelage était faible et s'élevait à un peu plus de 18 jours par an, dont à peu près 3 jours à l'extérieur de l'exploitation. Aujourd'hui, sur la base de 9,3 ha travaillés par attelage, dont 4,1 ha à l'extérieur de l'exploitation, (enquête suivi de parcelles à Poissongui en 1985) et de 2,5 j/ha (évaluation TOURNE 1975) pour le billonnage ou le buttage, une paire de boeufs travaille 23 jours par an. Cette valeur peut atteindre 33 jours si on considère qu'il est nécessaire de travailler 3,6 j/ha (enquête temps de travaux à Poissongui en 1986-1987) pour effectuer un billonnage.

Fig. 11 — Nombre de jours de travail en culture attelée par attelage.

	Travail sur l'exploitation	Travail hors de l'exploitation	Total
Evaluation BDPA 1975	15,0	3,4	18,4
Enquête Poissongui 1985 (2,5 j/ha) en culture attelée	13,0	10,0	23,0

4. Sur l'intérêt économique

L'enquête évaluant les recettes et les dépenses à Poissongui en 1985 et 1986, pour les 3 exploitations en culture attelée en 1985, indique que le revenu net moyen par exploitation équipée, avant paiement des annuités et achat au comptant de matériel pour la culture attelée mais après le règlement des autres charges liées à l'activité agricole et artisanale, s'élève à 181.000 FCFA par an. L'effort financier fourni pour s'équiper atteint 36.500 FCFA par an (20 % du revenu net hors dépenses pour la culture attelée). Il apparaît donc que ces exploitations peuvent, sans trop de difficulté, acquérir une chaîne de traction animale. Toutefois nous ne disposons pas d'autre source d'information permettant d'extrapoler à une plus grande échelle ce résultat.

un travail très important hors de l'exploitation

Cependant, si on estime pouvoir comparer les deux séries de chiffres (1975-1985) du tableau No 7, on s'aperçoit que seul le travail à façon à l'extérieur de l'exploitation a progressé en 10 ans. En tous cas il apparaît que la location des attelages aux exploitations non équipées permet une meilleure rentabilité de l'investissement. Ainsi, en moyenne, chaque exploitation équipée de Poissongui a billonné 4,1 ha de terre situées à l'extérieur de l'exploitation. La cellule de suivi et évaluation de la SOTOCO (GAGNON 1987) estime que près de 80 % des exploitations en culture attelée de la région des Savanes pratiquent ce type de travail à l'extérieur, valeur quasiment aussi élevée que celle avancée par TOURNE (1975) qui est 75 % .

valorise l'attelage

Le rapport d'une telle opération, pour un propriétaire d'une paire de boeufs travaillant pour une personne n'ayant pas un lien familial trop rapproché, se monte à environ 6.000 FCFA par ha et à 8.000 FCFA par ha si le paiement est effectué après le marché du coton de la campagne en cours. Une autre forme de rétribution, plus répandue autrefois, est de demander 9 à 12 journées de travail en échange de la prestation de service. Le travail à l'extérieur est donc une composante essentielle dans la compréhension de l'intérêt porté par les paysans à la culture attelée. Une exploitation équipée peut donc espérer, s'il elle opte pour une rétribution en argent, gagner de 24.000 FCFA à 32.000 FCFA par an (21 à 28 % du revenu brut d'une exploitation moyenne de Poissongui). Pour sa part la cellule de suivi et évaluation de la SOTOCO (GAGNON 1987) estime que le revenu brut annuel du travail à l'extérieur avec des boeufs s'élève aux alentours de 25.000 FCFA. Cependant, dans un contexte d'accroissement du nombre de paires de boeufs, cette opportunité pourrait devenir moins intéressante dans un certain nombre d'années.

et intéresse l'exploitant

CONCLUSION

Une stratégie paysanne échappant au schéma prévu.

Du point de vue des promoteurs de la culture attelée au Togo cette technique devrait être perçue, par les sociétés paysannes, avant tout comme un investissement productif et rentable. Rentable car débouchant sur un accroissement des surfaces cultivées par exploitation équipée et des surfaces cultivées par actif, rentable car permettant une meilleure maîtrise des itinéraires techniques (travail du sol, semis précoce, entretiens des cultures) aboutissant à une augmentation des rendements. Les avantages liés à une moindre pénibilité des travaux sont souvent considérés comme accessoires ou comme des avantages «en prime».

Or il apparaît nettement qu'un tel investissement est souvent à haut risque pour une large fraction des exploitations de la région qui ne dégagent qu'un bien modeste revenu monétaire. Cet investissement n'est que peu rentable dans la mesure où ni les superficies par actif, ni les rendements ne croissent dans les exploitations en culture attelée. Le seul avantage, de nature technique, à mettre à l'actif de la traction animale reste l'augmentation indéniable des surfaces billonnées dans les exploitations équipées.

Cependant il est clair que la culture attelée connaît un net succès auprès des paysans. L'augmentation rapide entre 1980 et 1985 du nombre de paires de boeufs n'est pas seulement due à l'efficacité des sociétés de développement intervenant dans la région des Savanes. A ce stade de développement, la culture attelée est plutôt perçue, par les paysans, comme un moyen d'améliorer la qualité de la vie, de réduire la pénibilité du travail et d'accélérer son exécution. Dans ce cadre la valorisation économique de la chaîne de traction animale est plutôt recherchée, par les propriétaires d'attelage, à l'extérieur de l'exploitation. Le travail à façon est une activité florissante et c'est en pensant à cette opportunité qu'un paysan décide de s'équiper.

Mais pourra-t-il le rester encore longtemps si le taux d'équipement dans la région continue de croître de la même manière qu'actuellement ?

Des améliorations possibles.

Il n'en reste pas moins vrai que les sociétés de développement doivent se soucier d'une meilleure rentabilité des équipements diffusés.

Dans cette optique il semble plus facile d'améliorer les techniques existantes que de les modifier radicalement. Ainsi en considérant l'entretien des cultures comme le facteur limitant de la production agricole dans les exploitations équipées, il est urgent de proposer aux paysans un moyen de sarcler leurs cultures sachant qu'elles sont semées sur billons. Le message vulgarisé par les sociétés de développement recommande de ne pas billonner mais de labourer à plat pour permettre le passage du sarcler (houe triangle). Mais il serait certainement préférable d'adapter un outil de sarclage adapté au passage entre des billons.

Le deuxième axe prioritaire devrait être une meilleure utilisation des attelages tout au long de l'année. Le développement du transport avec des boeufs tirant une charrette semble être la solution la plus judicieuse. Un abaissement du prix d'achat de la charrette apparaît comme un préalable, suivi éventuellement par des incitations au transport (regroupement de certains marchés coton grâce à un transport attelé rémunéré, par exemple). Le transport de matériaux, en tant que service rémunéré, prendrait alors le relais de la préparation du sol en culture attelée à l'extérieur de l'exploitation.

Mais une meilleure rentabilité économique pourrait certainement être dégagée si les paysans n'étaient pas obligés d'acheter dès le départ une chaîne complète : paire de boeufs dans le cas où le paysan n'en dispose pas dans son propre troupeau, charrue, herse, houe triangle et butteur. Dans une première étape on ne devrait donc fournir, outre la paire de boeufs, que le butteur aux paysans volontaire pour se lancer dans la culture attelée. Ce n'est que par la suite qu'un complément d'équipement pourrait être envisagé.

Si ces propositions paraissent prioritaires, d'autres propositions peuvent néanmoins être faites concernant la formation, le suivi sanitaire et l'alimentation des boeufs, l'utilisation du fumier, etc. Cependant ces propositions doivent s'inscrire dans une réflexion plus générale sur les conditions environnantes de la production qui doivent permettre d'apporter des réponses sur la politique du crédit, la formation de l'encadrement et du paysannat, le développement et l'intégration de l'élevage, les marchés et les prix agricoles.

Mais de façon générale, afin d'entretenir la dynamique créée et d'améliorer le taux d'utilisation du matériel déjà fourni aux paysans, il paraît opportun d'appuyer le discours destiné à être vulgarisé, sur cette conception qu'ont les paysans de la traction animale : la culture attelée comme moyen de réduire la pénibilité du travail.

Quel avenir pour la culture attelée ?

Dans une situation de très forte pression foncière le développement de la culture attelée n'engendre pas une extension des surfaces exploitées, que soit par exploitation équipée ou par actif, contrairement à ce qui est fréquemment observé en Afrique subsaharienne. PINGALI, BIGOT et BINSWANGER (1987, p 98) montrent en effet que, dans la plupart des pays concernés, la traction animale fait apparaître un effet positif sur les superficies cultivées. D'autre part dans la région des Savanes, comme dans de nombreuses autres régions de la zone soudanienne (PINGALI, BIGOT et BINSWANGER, 1987), l'emploi de la culture attelée n'engendre pas une amélioration des rendements suite à une meilleure efficacité des opérations culturales conduites avec les boeufs.

Actuellement une frange significative d'exploitations sont équipées (cf tableau No 2). Ce sont celles qui disposent d'une main d'oeuvre abondante, possèdent un troupeau de bovins conséquent et qui dégagent des revenus monétaires importants. Ainsi elles peuvent faire face relativement aisément aux dépenses d'équipement, tant en matériel qu'en animaux, et ce d'autant plus qu'elles effectuent de nombreuses prestations de service rémunérées à l'extérieur.

Dans cette situation on peut s'interroger sur la reproductibilité d'un tel système en cas de poursuite d'une diffusion de la culture attelée, telle que le prône les instances de développement. En effet la plupart des exploitations ont un revenu monétaire bien modeste pour songer à acquérir une chaîne de culture attelée et les possibilités de travail à façon ne peuvent qu'aller en régressant si le taux d'équipement continue à s'accroître.

L'avenir de la culture attelée dans la région des Savanes semble bien passer maintenant par une meilleure utilisation du matériel pour une meilleure maîtrise des itinéraires techniques afin d'augmenter la rentabilité des investissements.

BIBLIOGRAPHIE

DOSSOU, M.; RAYMOND, G.; FAURE, G., 1986. - La culture du coton et l'économie cotonnière au Togo. — in: Coton et Fibres Tropicales. 61, 1. pp 45-58.

FAURE, G; DJAGNI, K., 1986. - Etude de 5 terroirs villageois et suivi d'exploitations agricoles. Région des Savanes. Région de Kara. Région Centrale. — Rapport de la section d'agroéconomie de la station d'Anié-Mono. Togo. 88 p + annexes.

GAGNON, M., 1987. - La culture attelée dans la région des Savanes. Unité de suivi et évaluation de la SO.TO.CO. — 89 p.

Ministère du Plan et de l'Industrie. République Togolais 1984. Monographie de la région des Savanes.

agaires en Afrique subsaharienne. — Washington : Banque Mondiale. 204 p.

SCHWARTZ, A., 1985. - Le paysan et la culture du coton au Togo. — Paris : ORSTOM. 106 p.

S.O.T.E.D., 1986. - Evaluation de la culture attelée au Togo. — Ministère du Plan et de l'Industrie. Togo. 72 p + annexes.

SO.TO.CO. - Rapport du directeur technique. Campagnes 77/78 à 86/87.

TOURNE, A., 1975. - La culture attelée dans la région des Savanes. - Paris : BDPA. 42 p + annexes.

Expansion of draught farming in the savanna in Togo, a factor in social progress without marked economic progress. — G. FAURE, K. DJAGNI

The savanna region in the extreme northern part of Togo is highly populated and is experiencing highly significant development of draught farming. Animal draught is used in priority by farms with a number of workers greater than the regional average and possessing considerable capital in the form of head of livestock. In the context of high pressure on land, these equipped farms do not succeed in increasing the area farmed per worker. In addition, animal draught is almost only used for ploughing fields before sowing. Draught farming equipment is thus under-used and does not modify management strategies with regard to the labour force. Its use does not appear to lead to an increase in yields.

It therefore appears that draught farming is perceived by peasant communities more as a means of improving the standard of living by making work less hard and quicker to finish. Thus, expansion of animal draught farming does not fall within the classic pattern which development attempts to promote on the basis of the economic profitability of animal draught. However, there are solutions which enable improvement of this situation; these involve the adaptation of equipment and stimulation of transport.

Key words : draught farming, adoption of innovation, work, survey, peasant strategy, savanna, Togo.

La expansión del cultivo con tracción animal en la región de Sabanas en el Togo, factor de progreso social sin progreso económico señalado. — G. FAURE, K. DJAGNI

La región de las Sabanas en el extremo norte del Togo, muy poblada, ha visto desarrollarse de manera notable el cultivo con tracción animal. Las unidades de explotación que adoptan la tracción animal con prioridad, son aquellas que disponen de una cantidad de activos por encima del promedio regional, y de un capital importante bajo la forma de cabezas de ganado. En un contexto de fuerte presión sobre la propiedad de la tierra, las unidades de explotación equipadas no logran aumentar la superficie cultivada por activo. Por otro lado, la tracción animal es utilizada casi exclusivamente para preparar las parcelas antes de la siembra. El material de cultivo con tracción animal conoce por lo tanto una situación de bajo empleo, y no puede modificar de manera significativa las estrategias de administración de la fuerza de trabajo. La utilización del cultivo con tracción animal no parece provocar un aumento de los rendimientos.

Por lo tanto, el cultivo con tracción animal parece ser para las comunidades campesinas, un medio para mejorar la calidad de la vida, reduciendo el carácter penoso del trabajo y acelerando su ejecución. Y así, la expansión del cultivo con tracción animal no corresponde al esquema clásico que el desarrollo tiende a promover, esquema que se funda sobre la rentabilidad económica de la tracción animal. Sin embargo, existen soluciones para mejorar esta situación, están relacionadas con la adaptación del material y la incitación al transporte.

Palabras clave : Cultivo con tracción animal - Adopción de la innovación - Trabajo - Encuesta - Estrategia campesina - Sabana - Togo.